

COLLECTIVITÉ :Commune de Corneilhan.....

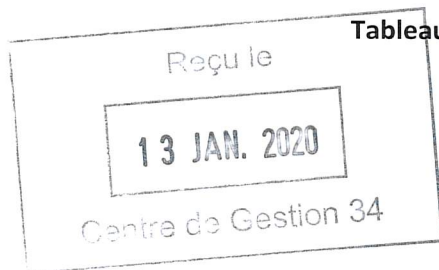


Tableau d'avancement au GRADE DEADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{eme} CLASSE.....

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2019

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	GUIDOUX Valérie	Adjoint Administratif	C	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{eme} Classe	31/12/2019

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

ACorneilhan....., le16/12/2019.....

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le Maire,
Isabelle HUGOUNET-PULLARA

